

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : convention entre la commune de Plateau d'Hauteville et l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour la réalisation des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'isolation des bâtiments communaux

Séance du 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente juin, à dix-neuf heure et quatre minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle des fêtes de Thézillieu sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt quatre juin deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 20

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEAIS, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Stéphane LYAUDET, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER

Membres absents excusés avec pouvoir : 4 Philippe EMIN pouvoir à M. Jean Michel CYVOCT, Gaëlle FORAY pouvoir à M. Humbert CRETIER, Karine LIEVIN pouvoir à Mme Solange DOMINGUEZ, Stéphanie PERNOD BEAUDON pouvoir à M. Didier BOURGEAIS

Membres absents excusés, sans pouvoir : 5 Corinne BOYER, Maria GUILLERMET, Jessie MARIN, Christine MARTINE, Sonia ZANI

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Claire BILLON BERTHET

Soit : 20 présents et 4 pouvoirs

Monsieur le maire rappelle le projet d'isolation des bâtiments communaux entrepris.
Il propose de conclure une convention avec l'ADI 01 pour la réalisation des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'isolation de la salle des fêtes et du centre social d'Hauteville-Lompnes.

Monsieur le Maire présente le projet de convention

Ladite convention règle les rapports entre les parties en ce qui concerne les prestations suivantes :

Etude de faisabilité

- Réunion de recensement des données d'entrées et des besoins avec le maître d'ouvrage
- Visite sur site, état des lieux du bâtiment et des installations et analyse
- Présentation d'un programme de travaux par bâtiment avec hiérarchisation des priorités
- Faisabilité technique, réglementaire, financière (avec indications des subventions possibles) et calendaire. Réunion de présentation au maître d'ouvrage

- Rédaction d'un descriptif technique des travaux d'isolation avec quantitatif en vue de la consultation des entreprises. (Consultation réalisée par la Commune)
- Réunion finale de présentation et mise à jour des documents le cas échéant

Ingénierie

- Recherche des financements mobilisables
- Assistance à la constitution des dossiers
- Dépôt des dossiers de demande de subvention sur le site du Département

Le coût de la prestation telle que décrite s'établit à 2 700 €HT.

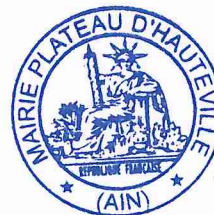
Ceci étant exposé et vu l'avis favorable des membres de la commission travaux du 10 juin 2021, Monsieur le Maire propose au Conseil de l'autoriser à signer la convention telle que proposée. Il précise que la réception de la présente convention vaut ordre de service de démarrage des prestations.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, avec 21 voix « pour » 2 voix « contre » de Monsieur Humbert CRETIER et le pouvoir de madame Gaëlle FORAY et 1 abstention de Monsieur Alexandre LALLEMENT,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention consentie par la Commune de Plateau d'Hauteville au profit de l'Agence Départementale d'Ingénierie, selon les conditions précitées.
- **PRECISE** que la convention prendra effet dès lors que les 2 parties l'auront signée.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Copie certifiée conforme au registre des délibérations



Le Maire

Philippe EMIN